

Utilisation pédagogique des technologies de l'information en sciences sociales : Etude comparative entre la Tunisie, les EAU, l'Egypte et la Turquie

Par :

Dr Chokri EL FIDHA, ESSEC Tunis.

Dhia Bouabene, ENIT Tunis.

Anissa Mtimet, ESSEC Tunis.

Introduction

Dans le monde entier la demande sociale du savoir ne cesse de croître. Cette réalité est plus incessante dans le monde arabe dans la mesure où le Rapport du Développement Humain dans le monde Arabe 2003 du PNUD¹ fait ressortir que le monde arabe, avec quelque 270 millions d'habitants qui partagent une langue, une religion et une histoire communes, est un désert du savoir et de la création. Les auteurs de ce rapport soulignent aussi que le monde arabe ne dépose pratiquement plus aucun brevet scientifique. Notre société arabe publie de moins en moins de livres, lesquels sont de moins en moins lus. Pour rattraper ce retard, ces pays se sont orientés vers l'utilisation des TICE. Les TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) sont un enjeu important pour l'enseignement et la recherche, notamment pour la recherche dans les sciences sociales. Dans le cadre de cette étude nous cherchons à vérifier cette affirmation dans le contexte des universités de certain pays arabes et la Turquie. Précisément, nous cherchons à identifier l'impact de l'utilisation des TICE sur la motivation des chercheurs en sciences sociales dans ces pays.

À travers la lecture de quelques faits, nous nous proposons donc de faire le point sur les technologies de l'information dans la recherche en sciences sociales dans le cadre d'une étude comparative entre pays (Tunisie, Egypte, EAU et Turquie). Il est alors question de leur efficacité scientifique, non sans ambiguïté. En d'autres termes, il s'agit de comparer le degré de motivation des chercheurs, exprimé en terme de qualité de la production scientifique par rapport aux investissements attribués et plus particulièrement en terme de TICE.

¹ Voir rapport sur le site du Pnud : <http://www.undp.org/>

Contexte de l'étude

L'idée à l'origine de cette étude est de s'interroger sur les technologies en tant qu'outils pédagogiques capables de faire évoluer une discipline dans un système éducatif et dans une culture bien définie; en l'occurrence l'enseignement et la recherche en sciences sociales dans les universités arabes et la Turquie. Parler de l'efficacité d'un outil pédagogique nécessite de se référer aux méthodes dans lesquelles cet outil prendra place et plus loin encore aux objectifs éducatifs qui sous-tendent ces dernières. Toutefois, et dans l'objectif d'avoir une vue d'ensemble, il nous a semblé intéressant de prolonger ce travail par un comparatif entre différents pays ayant adopté les TICE. Comme il n'est bien évidemment pas possible de passer en revue successivement un grand nombre de cas et afin d'obtenir une image suffisamment précise des processus en jeu, nous proposons de mener notre étude sur les pays suivants : la Tunisie, l'Égypte, la Turquie et les EAU. Le choix de ces pays se base sur une typologie des pays arabes avancée par Ali EL KENZ (2004). L'auteur distingue trois grands groupes de pays :

- Les pays du Golfe, qui ont adopté, dès leurs indépendances, des politiques de recherches scientifiques fortement inspirées du modèle anglosaxon : universités d'élites, programmes de recherche très ouverts sur l'extérieur (USA et GB) en sciences exactes, mais relativement fermés en sciences humaines et sociales, financés à la fois par les Etats et les fondations privées et développant une science pragmatique étroitement connectée aux besoins des pays : chimie, biotechnologies, informatique, sociologie au sens d'ingénierie sociale, philosophie islamique, économétrie.
- Les pays du Moyen Orient (Égypte, Irak, Syrie, Palestine, Liban) ont mis l'accent sur la 'quantité' sur le compte de la 'qualité' et des conditions de l'enseignement.
- Les pays du Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc) présentent un modèle plus complexe. La privatisation de l'enseignement supérieur et de la recherche est bien moins prononcée que dans certains pays du Moyen-Orient. Mais ce qui caractérise le plus la situation des sciences sociales dans ces pays c'est la relative unité des méthodes, des problématiques et des références en oeuvre. Le capital scientifique européen, notamment français, continue d'être fortement sollicité, en particulier dans les sciences sociales. Ce modèle se distingue par une certaine indépendance de la recherche dans la mesure où les chercheurs dans ces pays résistent encore aux pressions du marché de l'expertise imposé par le marché très lucratif des pays du golfe.

A ces pays nous avons choisi d'ajouter la Turquie qui se caractérise par un environnement socioculturel relativement proche des pays arabes mais dont la production scientifique est nettement meilleure que ces pays.

Déroulement de l'étude

Cette étude se déroulera en plusieurs temps. Dans un premier temps nous effectuerons une revue de la littérature sur l'état des lieux de la production scientifique dans le domaine des sciences sociales par les structures de recherche dans les pays arabes étudiés et à en faire une synthèse. Il s'agit de dresser un premier panorama assez large sur la recherche dans ces différents pays. Ensuite, nous essayons d'expliquer les déterminants et les conséquences de la motivation des chercheurs. La troisième étape doit consister à recenser les technologies utilisées dans chaque pays pour enseigner ou faire des recherches dans le domaine des sciences sociales et de voir l'impact de ces TICE sur leurs systèmes éducatifs respectifs. Enfin, nous essayerons d'expérimenter notre modèle de recherche auprès d'un échantillon de chercheurs dans les pays cités plus haut.

1 - La coopération dans la recherche dans le domaine des sciences sociales entre les pays étudiés

Les rapports des centres de recherches arabes montrent l'écart important, en terme de coopération scientifique, entre les relations du type sud/nord et celle inter pays arabes. Ces mêmes rapports soulignent que les structures de recherches arabes cherchent plus à tisser des relations bilatérales avec d'autres structures européennes ou américaines qu'avec des structures de recherches dans d'autres pays arabes ou Turc. En effet, les idées, les savoirs formalisés circulent à travers les associations savantes, les rencontres, colloques et séminaires, mais aussi et de plus en plus les publications, les grands journaux, les médias.

A titre d'exemple et d'après le répertoire de thèses en Sciences de l'Homme et de la Société soutenues entre 1973-1987 le nombre de thèses soutenues en France par les chercheurs arabes dans cette période est assez important. Entre 1973 et 1987, 1584 thèses de 3^o cycle et d'Etat ont été soutenues dans les universités françaises par des chercheurs d'Algérie, de Tunisie et de Lybie ; 1411 pour la Mauritanie et le Maroc, 1648 par des chercheurs du Moyen-Orient et les pays du Golfe. Cette réalité est particulièrement vraie pour les chercheurs égyptiens ou turcs qui ont des relations poussées avec les structures de recherches en Amérique ou en Grande

Bretagne. Ce déséquilibre dans les relations s'expliquent d'après El Kenz (2004) par le fait que les relations institutionnelles entre les différentes universités des différents pays sont réduites au minimum diplomatique et les échanges entre étudiants, enseignants et chercheurs est très faibles. Ce sont dans bien des cas des associations professionnelles comme celles des économistes, des politologues, des sociologues etc... ou des centres para-académiques qui ont rendu possible des rencontres transversales régionales. Ceci est le premier niveau d'ouverture, le plus intéressant pour une analyse de l'émergence d'une communauté scientifique arabe, c'est-à-dire régionale. Pour dépasser ces difficultés certains spécialistes dans le domaines ont proposés le recours au nouvelles technologies de l'information et des communications pour améliorer la motivation des chercheurs, rapprocher les chercheurs et ouvrir de nouvelles horizons pour des volets de coopération inter chercheurs et structures de recherches arabes.

2 – Cadre conceptuel de la motivation dans le domaine académique

La motivation est un concept multidimensionnel. En effet, le chercheur peut être motivé de façon intrinsèque ou extrinsèque. La motivation intrinsèque renvoie au plaisir d'apprendre et de découvrir de nouvelles choses (Deci, 1975). Par ailleurs, avec la motivation extrinsèque la structure de recherche est un moyen pour une fin (Deci, 1975). Il est aussi possible de distinguer différentes formes de motivation extrinsèque. En effet, selon la théorie de l'autodétermination (Deci & Ryan, 1985) certaines formes de motivation extrinsèque sont autodéterminées alors que d'autres sont non autodéterminées. La principale différence se situe à la source du comportement. Par exemple, si le chercheur utilise les TICE par choix personnel par ce qu'il les trouve utiles pour ses recherches, on dira que son comportement est déterminé par lui et que sa motivation est autodéterminée. Au contraire, si le chercheur utilise les TICE par contraintes externes ou par pression interne, on dira que son comportement est déterminé par une source externe au chercheur et que sa motivation est non autodéterminée. Deci et al. (1991) distinguent ensuite quatre types de motivation extrinsèque. Ainsi, lorsque l'individu est motivé par *régulation externe* (niveau 1), la source de contrôle est complètement externe, il agit par obligation, pour éviter des punitions ou obtenir des récompenses par exemple. L'action est ici contrôlée, le processus régulateur s'assimile à la complaisance. Sous l'angle de la *régulation introjectée* (niveau 2), la source de contrôle s'internalise mais demeure contrôlante (l'individu s'impose lui-même pressions et contrôles). Lorsque le comportement est régulé par *identification* (niveau 3), c'est-à-dire choisi par l'individu lui-même, qui le valorise pour ses conséquences, on peut parler d'autodétermination. Lorsque l'individu atteint un degré plus élevé d'autodétermination, il

fait preuve de *régulation intégrée* (niveau 4): il sent alors non seulement qu'il choisit, mais qu'il détermine lui-même son comportement en cohérence avec d'autres schémas de sa personne. Par ailleurs, au niveau le plus élevé du continuum, se situe la *motivation intrinsèque*, lorsque l'individu effectue des activités volontairement et par intérêt pour l'activité elle-même, par plaisir (Deci, Vallerand, Pelletier&Ryan, 1991). Enfin, lorsque le chercheur n'est pas motivé à utiliser les TICE, on dira qu'il est amotivé.

Le jumelage des théories de l'autodétermination et de l'évaluation cognitive de Deci et Ryan (1985) permet de brosser un portrait global de la chaîne motivationnelle, mettant en lumière la séquence : Déterminants —> Motivation —> Conséquences.

Cette théorie et ses différents concepts ont inspiré la construction de l'Échelle de Motivation en Éducation (ÉMÉ) utilisée dans plusieurs recherches (Vallerand, Blais, Brière et Pelletier, 1989) et permettant de situer les différentes étapes de développement de la motivation. Cette théorie permet aussi de prédire les conséquences associées aux divers types de motivation, le niveau d'autodétermination le plus élevé devant mener aux conséquences les plus positives.

Complémentaire à la théorie de l'autodétermination, la *théorie de l'évaluation cognitive* permet d'expliquer la nature des processus psychologiques responsables de l'induction des différents types de motivation. Les ressorts motivationnels fondamentaux reposant sur les besoins de compétence et d'autodétermination, ce qui affectera ces besoins touchera la motivation de la personne (Deci et Ryan, 1985).

Différentes études effectuées sur les facteurs extérieurs ou contextuels soutiennent la théorie de l'évaluation cognitive. Encourager l'autonomie et le sentiment de compétence stimule la motivation intrinsèque qui s'avère en corrélation positive avec la réussite alors que la pression et le contrôle, même s'ils peuvent amener certains résultats immédiats, transmettent l'incompétence, provoquent la baisse de l'estime de soi et de la motivation intrinsèque (Ryan et al., 1985). La figure 1 présente un schéma-synthèse de la chaîne motivationnelle, élaboré par Deci et Ryan. Notons que l'autodétermination est liée à la motivation intrinsèque. Aux déterminants des comportements (croyances quant à la motivation, pressions à performer) s'ajoutent les antécédents de la motivation (récompenses, soutien de l'autonomie ou contrôle (Pelletier et Vallerand, 1993).

Figure 1 La chaîne motivationnelle, Deci et Ryan (1985)

DETERMINANTS

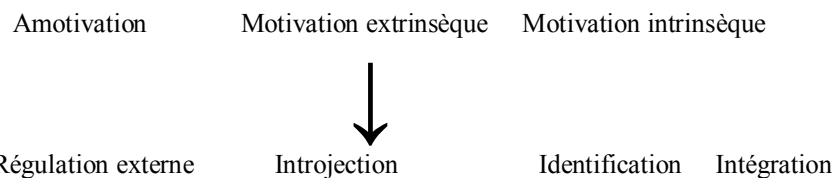


SENTIMENTS DE COMPETENCE ET
D'AUTODETERMINATION



MOTIVATION

- CONTINUUM D'AUTODETERMINATION +



CONSEQUENCES
Aux plans affectifs, cognitifs, comportemental

GRADATION DES CONSEQUENCES SUR LE CONTINUUM

Négatives



Positives

En vue de tenter de mieux comprendre la panoplie de facteurs les plus diversifiés pouvant expliquer la relation entre la motivation pour la recherche et l'utilisation des TICE par les chercheurs, notre recherche s'est aussi inspirée du *modèle théorique des champs de forces* élaboré par Lewin et appliqué au domaine scolaire par Anderson (1987). Le terme " champ " réfère à l'idée qu'il existe un champ de forces conflictuelles dans la vie des individus (Pintrich et Schunk, 1996). Cette théorie propose une perspective dynamique identifiant les forces en présence (internes, externes, positives et négatives) et soulignant ainsi l'interaction entre les individus et leur environnement (Pintrich et Schunk, 1996).

L'utilisation de ce modèle peut permettre aux intervenants d'obtenir une meilleure vue d'ensemble de l'impact des l'utilisation des TICE sur la motivation des chercheurs. Il permet de situer non seulement le type de relation entre l'usage des TICE et la motivation des chercheurs mais aussi le degrés de cet impact sur les différents niveau de la motivation. En d'autres termes, il s'agit de classer les TICE dans la classe des forces motrices ou dans la classe des forces restrictives quant à la motivation des chercheurs et de découvrir le moyen d'accroître les premières et de limiter les secondes et ainsi d'atteindre le changement désiré dans la motivation des chercheurs (Anderson, 1987).

Compte tenu de cette discussion nous pouvons avancer les propositions de recherche suivantes :

H1 Les TICE sont classées comme des forces motrices quant à la motivation des chercheurs.

H2 Plus les chercheurs utilisent les TICE plus leur motivation est autodéterminée.

3 – Les TICE utilisées dans la recherche dans le domaine des sciences sociales dans les pays arabes étudiés

Aujourd'hui la multiplication et la diffusion très large de logiciels et de matériels informatique, payants ou gratuits, a tendu à généraliser l'usage des TICE dans l'éducation et la recherche dans le monde arabe. En effet, des applications telles que la traduction, les calculs statistiques, la structuration des informations dans des bases de données ou la recherche d'information dans des bibliothèques virtuelles ont vue le jour. Le contexte semble donc en train de changer sous l'effet de nouvelles épreuves, de nouveaux programmes et de nouvelles finalités dans l'enseignement supérieur. Toutefois, cette introduction reste assez timide dans le domaine des sciences sociales. En effet, et outre les particularités de ces sciences où l'Homme reste l'objet et l'acteur principal, nous nous rendons bien compte que l'intégration des TICE constitue une démarche fortement " académique " : Selon Heide, A et Henderson, D. (1996) et IsaBelle, C. (2002) le recours à certaines méthodes pédagogiques et aux outils technologiques ou autres est le plus souvent déterminé par des contraintes liées au contenu-matière (le programme à voir), aux ressources disponibles (locaux, durée ...), à l'environnement général (matériel disponible, taille des groupes ...). On peut se demander donc sur l'état des lieux de l'utilisation des TICE dans la recherche en sciences sociales dans les pays arabes.

Contrairement au monde occidental où les TICE sont largement utilisés dans l'enseignement et la recherche, leur introduction est beaucoup plus lente et progressive dans les systèmes éducatifs et les structures de recherches du monde arabe. Ce constat n'est pas destiné à souligner un retard, mais à dégager un contexte spécifique que nous essayerons de détailler lors de notre étude empirique.

A - Utilisation des technologies internet dans la recherche en sciences sociales dans les pays arabes et la turquie

Par technologies internet nous entendons dire toutes les technologies qui utilisent le protocole de communication d'internet, à savoir le TCP/IP. Ces technologies sont principalement internet (site web, email, forum, TFP), intranet et extranet.

En ce qui concerne l'usage d'internet, la plupart des structures de recherches en sciences sociales arabes disposent de leur propre site web². Toutefois, la technologie utilisée et la richesse du contenu sont très variées. En effet, certains sites statiques se contentent de faire la présentation sommaire de l'organe de recherche, d'autres sites dynamiques présentent l'ensemble des activités de la structure, des informations sur les colloques et les congrès en sciences sociales dans le monde arabes et ailleurs, les revues et les principales ressources électroniques dans cette discipline disponibles sur le web, un forum sur la recherche en sciences sociales, un lien vers les autres sites spécialisés en sciences sociales, une base de données des thèses et recherches effectuées ou en cours de réalisation, etc. Pour l'usage de l'intranet, certains centres de recherches arabes offrent la possibilité aux chercheurs d'autres pays d'accéder à leur intranet moyennant une inscription en ligne ou bien le paiement d'une cotisation annuelle pour l'adhésion. Toutefois, le point de faiblesse de ce système est l'absence de mécanisme de coopération entre les structures de recherche arabes à travers la mise en place d'un extranet. Cette dernière solution peut aider les chercheurs arabes à partager leurs ressources et à effectuer des travaux de recherche à distance et en toute sécurité.

B - Utilisation de la visioconférence

Le recours à cette technologie suppose la mise à disposition des structures de recherche arabes une salle et de matériels spécifiques. En terme de matériels, la structure doit disposer d'ordinateurs, une connexion internet à haut débit, un micro, une caméra et un vidéo

² Pour la liste des adresses de ces sites voir : www.mercprogram.com

projecteur. La réussite de l'utilisation de cette technologie dépend principalement de la préparation préalable de l'activité.

C - Le partage des ressources et des bases de données entre les structures de recherches

Le partage des ressources consiste à mettre à disposition des chercheurs d'autres structures de recherche arabes l'ensemble des articles, des revues papiers ou électronique, de thèses, de résultats, de statistiques, etc. Ce partage des ressources ne peut qu'améliorer la quantité et la qualité de la recherche dans le monde arabes dans la mesure où l'un des principaux problèmes de ces structures c'est le manque de moyens financiers.

D - Utilisation des technologies mobiles (PC portable, Téléphone portable, lecteur MP3/MP4 ...)

Les technologies mobiles constituent l'une des dernières innovations technologiques qui peuvent révolutionner la manière de travailler dans les organisations et plus particulièrement dans le domaine de la recherche. En effet, cette mobilité va permettre une meilleure disponibilité des chercheurs et surtout la possibilité d'être plus proche des entreprises et des citoyens qui constituent l'objet de la recherche en sciences sociales. En outre, ces technologies mobiles permettent une meilleure interactivité entre les chercheurs et une plus grande personnalisation des relations.

Toutefois, et dans le but de mieux apprécier l'impact de l'intégration de ces TICE sur la motivation des chercheurs dans les différentes structures de recherche des pays à étudier, nous avons choisi de mener une analyse comparative.

4 – Démarche méthodologique pour une analyse comparative de l'intégration des TICE en sciences sociales dans les pays arabes et la Turquie

4 – 1 Les études comparatives

On peut considérer que la comparaison des méthodes éducatives est née depuis longtemps. Ces analyses comparatives sont assez nombreuses et variées. Deux écoles de pensée peuvent être distinguées à travers notre revue de la littérature (Levesque, 2002). Les premières adoptent une démarche qualitative et procèdent par études de cas en cherchant à saisir la spécificité de chaque situation éducative ; les autres visent à systématiser une démarche fondée sur le recueil de données quantifiables permettant de comparer et de classer les

systèmes éducatifs mais aussi de mesurer leurs évolutions. Cette dernière démarche a été adoptée par l'OCDE lors d'une étude consacrée en 2001 et 2002 à la contribution des TIC à l'innovation scolaire. La principale conclusion de cette étude est que le mouvement d'innovation par l'introduction des TICE consiste à remplacer des pratiques traditionnelles, confondues dans un ensemble unique, par des pratiques nouvelles qui sont également communes. Bien que les auteurs de cette étude admettent que « *les réformes puissent prendre des formes différentes dans les différents pays* », ces différences sont toujours réduites, dans l'analyse, aux mêmes deux variantes qui sont le reflet d'une vision très schématique opposant les régimes libéraux où l'innovation et les réformes proviennent toujours des individus aux régimes dirigistes où elles sont toujours décidées et imposées par un pouvoir central. Ayant défini l'innovation de cette façon, les auteurs de l'étude aboutissent à une conclusion qu'ils considèrent comme centrale : les TIC ne sont que rarement le moteur principal de l'innovation et beaucoup plus souvent un levier, un moyen pour la faire advenir. Mais cette conclusion est en réalité peu éclairante. Les observations de spécialistes, montrent bien que, quelle que soit la façon dont les TIC sont introduites dans les systèmes scolaires, leurs effets sont bien davantage déterminés par les contextes que par les virtualités des TIC elles-mêmes. Par ailleurs, cette étude dégage, entre autres résultats, que l'institution éducative reste, avec la famille, une composante fondamentale dans la construction des identités culturelles ; c'est pourquoi, il n'est pas surprenant de constater que les particularités qui distinguent les systèmes éducatifs et de recherche des différentes entités culturelles perdurent et que l'introduction des TIC n'ait sur elles que des effets d'uniformisation très superficiels.

Mais pour que cette réalité puisse être constatée, il est indispensable que les observateurs en aient conscience et construisent leurs hypothèses sur cette base. C'est sur ce point que le travail de l'OCDE diverge d'autres travaux dans ce domaine.

4 – 2 Opérationnalisation des variables :

Dans le cadre de cette recherche nous comptons vérifier nos résultats dans le contexte des pays arabes et la Turquie et dégager les zones de réussite et les éventuelles défaillances lors de l'intégration de ces TICE sur la motivation des chercheurs dans leurs systèmes éducatifs respectifs en se basant sur une approche combinée qualitative/quantitative. Cette comparaison sera inspirée principalement des indices de structuration de l'activité scientifique de Chatelain et Arvanitis (2005).

A – Les indices de mesure de l'activité « recherche » d'une structure de recherche

Les huit indices que nous comptons retenir pour qualifier et comparer les structures de recherche en science sociale dans les pays arabes et la Turquie sont (Chatelain et Arvanitis, 2005) :

@ - *indice d'associativité* : c'est le nombre moyen d'auteurs, par publication, dans un domaine donné. Une étude antérieure a montré qu'il se distribue, sur le plan international, de façon hautement significative : 1,4 pour les pays européens, 1,8 pour les USA, 2,2 et plus pour les pays en développement comme Inde et Brésil.

@ - *indice de prestige scientifique* : le nombre de publications (revues, annales, etc) et leurs classement.

@ - *indice de présence internationale*: c'est le rapport du nombre de références en langues autres que l'arabe, au nombre de l'ensemble des références.

@ - *indice de coopération régionale*: c'est le nombre de projet mené inter structures de recherche arabes.

@ - *indice de mobilité des chercheurs* : c'est le rapport du nombre de communications aux congrès, au nombre de références publiées.

@ - *indice de propriété scientifique* : c'est nombre de brevet d'invention déposé.

@ - *indice de disponibilité de l'information* : c'est le rapport du nombre de références régulièrement éditées (communications aux congrès comprises), au nombre total de références (notices inédites et rapports inclus).

B – La mesure de la motivation des chercheurs

Pour mesurer les motivations intrinsèques et extrinsèques, il existe différentes échelles. Elles se différencient selon le cadre théorique sur lequel elles sont construites et selon la population cible. Vallerand et ses collègues (1989) ont développé l'échelle de motivation académique la plus connue. Les différentes formes de motivation et d'amotivation sont mesurés par cette échelle et contient 28 items. Bien que cette échelle ait souvent été utilisée, elle a aussi fait l'objet de différentes modifications afin de l'adapter à différentes populations et d'améliorer ses qualités psychométriques. Dans ce sens, une échelle de motivation académique a été élaborée en accord avec la Théorie de l'autodétermination et sur la base des échelles existantes.

4 - 3 Méthode de Collecte de Données

Pour vérifier les propositions relatives à l'éventuelle relation entre l'utilisation des TICE et la motivation pour la recherche en sciences sociales nous avons opté pour une enquête par sondage auprès d'un échantillon de chercheurs dans les quatre pays objet de notre étude.

La première question posée par l'observation d'usages et l'analyse comparative est celle de la méthode. Cette étude va se faire en deux temps. Dans un premier temps, nous commençons par mener une observation approfondie dans un nombre limité d'établissements. Nous enchaînons par la suite par une enquête auprès d'un groupe important de chercheurs de différentes structures de recherche en sciences sociales dans des pays arabes et la Turquie. Cette démarche présente l'avantage de fournir une vue d'ensemble et de mieux répondre aux objectifs de notre recherche.

4 – 4 Justification du choix des pays et du comparatisme:

Notre choix est porté sur les pays suivants : la Tunisie, L'Egypte, la Turquie et les EAU. Ces quatre pays appartiennent à quatre groupes assez différents les uns des autres. La Tunisie est un pays du Maghreb arabe. Les systèmes éducatifs dans ce groupe sont assez marqués par le modèle français d'enseignement et de recherche dans les sciences sociales. Par ailleurs, les contraintes et les valeurs académiques sont assez proches au sein de ce groupe. Quant à l'Egypte qui appartient au groupe des pays arabes non pétroliers. Il présente un modèle d'éducation structuré autour de dix huit universités. Le programme et les méthodes d'enseignement dans ces universités reste assez contrôlé par le ministère de l'enseignement supérieur égyptien. Les efforts des autorités, qui dirigent le secteur de l'enseignement supérieur dans ces pays, sont orientés principalement vers les sciences exactes au dépendant particulièrement des sciences humaines et sociales. Pour la Turquie, le système éducatif est très proche du modèle occidental. En effet, l'orientation scolaire et professionnelle en Turquie est, depuis un demi-siècle d'existence, à la recherche d'une voie propre aux mentalités et aux réalités du pays. Actuellement, la conception du système éducatif turc est trop soumise au poids de la société et du pouvoir central. Enfin, les EAU est un pays pétrolier du Golfe. Les systèmes d'enseignement et de recherches scientifiques dans ces pays sont fortement inspirés du modèle anglosaxon. L'enseignement privé est assez développé dans ces pays et bénéficie d'une excellente image de marque aussi bien auprès des étudiants que des entreprises dans ces pays.

Compte tenu de ces diversités entre ces quatre groupes de pays, nous avons choisi de mener notre recherche auprès d'étudiants et de chercheurs dans des institutions d'enseignement et de recherche dans les sciences sociales les quatre pays appartenant chacun à un groupe différent. Notre démarche méthodologique consiste donc à mener une enquête à grande échelle auprès de chercheurs et d'étudiants tunisiens en sciences sociales et à comparer les résultats de ces investigations avec les résultats de notre enquête à mener auprès de chercheurs en sciences sociales dans les pays cités ci haut. Cette approche comparative a été utilisée dans d'autres études similaires. Toutefois, pour réussir cette approche comparative, des chercheurs suggèrent qu'il faut disposer d'un nombre fini de paramètres qui soient à la fois représentatifs du domaine étudié et puissent faire l'objet de mesures permettant des comparaisons objectives. Nous comptons utiliser, dans la mesure du possible, le maximum de paramètres quantitatifs qui peuvent être mesurables. Par ailleurs, nous tenterons de tenir compte du contexte culturel, propre à chaque pays, dans lequel se dérouleront les enquêtes. L'enquête que nous comptons mener pour comparer les usages éducatifs des TIC dans des structures de recherche des quatre pays objet de notre étude est à notre connaissance la première du genre dans le domaine des sciences sociales.

Pour **la Tunisie** nous avons choisi de mener notre recherche auprès des institutions suivantes :

- The Faculty of Human and Social Sciences (Tunis University)
- The Faculty of Juridical, Political and Social Sciences (University of 7-November at Carthage)

Pour **les EAU** :

- The College of Humanities and Social Sciences (United Arab Emirates University)
- The faculty of Social and Behavioral Sciences (Zayed University)

Pour **la Turquie** :

- Université Galatasaray - faculté des sciences et lettres - département de sociologie

Pour **l'Égypte**:

- Cairo university – college of education studies
- Ain Shams university - Faculty of Education – faculty of arts

Références

- ALEXANDER, Robin, *Culture and Pedagogy, International comparisons in Primary Education*, Blackwell, 2000.
- Anderson, J. R. & Fu, W. T. *Solving the credit assignment problem: The interaction of explicit and implicit learning with internal and external state information*. In proceedings of the 28th Annual Conference of the Cognitive Science Society (pp. 238-243) . Vancouver, British Columbia, Canada (2006).
- Arvanitis R & Chatelin A, « les indices de structuration de l'activité scientifique », Institut de Recherche pour le Développement IRD – Savoirs & Développement, (2005).
- CAZAL, Didier, *Comparaisons internationales et Gestion des Ressources Humaines, Intérêt d'une approche en terme de réflexivité*, Cahiers de la Recherche, Lille, 2000.
- DECI E. L. *Intrinsic motivation*, New York : Plenum, 1975.
- DECI E. L. & RYAN R. M. *Intrinsic motivation and self-determination in human behavior*, New York : Plenum, 1985.
- DECI E. L. , VALLERAND R. J., PELLETIER, L.G. & RYAN R. M. *Motivation and Education: the self-determination perspective. Educational Psychologist 26,1991*.
- D'IRIBARNE, Philippe, *Culture et mondialisation – Gérer par-delà les frontières* (Seuil, 1998).
- D'IRIBARNE, Philippe, *La logique de l'honneur – Gestion des entreprises et traditions nationales* (Points Seuil, 1989).
- El-Kenz. A, « Les sciences sociales dans les pays arabes : cadre pour une recherche », recherche effectuée dans le cadre du programme ESTIME - Evaluation of Science, Technology and Innovation capabilities in the MEditerranean Countries -, (2004).
- EURYDICE, *Technologies de l'information et de la communication dans les systèmes éducatifs d'Europe*, Commission européenne, février 2000.
- GEERTZ, Clifford, *The Interpretation of Cultures*, Basic Books, 1973.
- Heide, A et Henderson, D. *La classe multimédia*. Montréal : Les Éditions de la Chenelière, (1996).
- HOFSTEDE, Geert, *Culture and Organization*, Mc Graw Hill, 1996.
- IsaBelle, C. *Regard critique et pédagogique sur les TIC*. Montréal: Éditions Chenelière\McGraw-Hill, (2002)..

Isabelle C, Levesque M, Cormier G, « Utilisation d'un ordinateur portable : Changements Technologiques, changements Pédagogiques ? », actes TICE 2002 Lyon.

Lebrun, M. *Des technologies pour enseigner et apprendre*, deuxième édition. De Boeck (Bruxelles), (2002a).

Lebrun, M. *Théories et méthodes pédagogiques pour enseigner et apprendre*. De Boeck (Bruxelles), (2002b).

Lebrun, M. et Laloux, A. *Comment faire accéder les enseignants et les étudiants à " l'autrement " par l'utilisation des NTIC ? Actes du 16^{ème} colloque international de l'AIPU*, Montréal, mai 1999, pp. 747-756.

"Le monde arabe et musulman au miroir de l'Université française". Répertoire de thèses en Sciences de l'Homme et de la Société soutenues entre 1973-1987. IREMAM. Aix en Provence, 1990

LE THANH KHÔI, *L'éducation comparée*, Armand Colin, 1981.

LE THANH KHÔI, *L'éducation : cultures et sociétés*, Publications de la Sorbonne, 1991.

PAPERT, Seymour, *The connected family – Bridging the Digital Generation Gap*, Longstreet Press, 1996.

SCHAFFER J.L. *Analysis of incomplete multivariate data*. NEW YORK : CHAPMAN AND HALL.

SIROTA, Régine, *Autour du comparatisme en éducation*, PUF, Paris 2001.

VALLERAND, R.J., BLAIS M.R., BRIERE, N.M., & PELLETIER, L.G. *Construction et validation e l'échelle de motivation (EME)* REVUE CANADIENNE DES SCIENCES DU COMPORTEMENT 21.1989.

VANISCOTTE, Francine, *Les écoles de l'Europe, Systèmes éducatifs et dimension européenne*, INRP, Paris, 1996.

VENEZKY, Richard L., CASSANDRA, Davis, *Quo Vademus ? The transformation of Schooling in a Networked World*, OECD/CERI, March 2002.

Viau, R. (1994). *La motivation en contexte scolaire*. Pédagogies en développement. De Boeck, Bruxelles.